

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique



**Université Ibn Khaldoun Tiaret Faculté
des lettres et des langues Département
des lettres et langues étrangères**



Mémoire de fin d'études pour l'obtention d'un Master en langue française

Option: didactique

**L'impact du travail collaboratif sur l'amélioration de la prise de
parole cas d'étude 3ème année moyenne en classe de FLE**

Intitulé :

Travail réalisé par:

M. DOLAMI Nasr Eddine

Sous la direction de:

Mme. MEKKI Sabrina

Membres du jury:

Présidente: Mme MIHOUB Kheira

M.A.A

Université de Tiaret

Examineur : Mr GOUDJIL Bouziane

M.A.A

Université de Tiaret

Année universitaire : 2020/2021

Remerciements

Le grand merci à **ALLAH** le miséricordieux qui m'a donné la patience et la force pour faire ce travail.

Je tiens à remercier mon encadreur Mme MEKKI Sabrina qui a acceptée de m'encadrer et qui m'a guidée pour terminer ce mémoire.

Je tiens à remercier l'ensemble des enseignants et des enseignantes du département de français de l'Université de Tiaret.

Je remercie tous ceux qui ont participé de près et de loin à l'achèvement de ce travail de recherche.

Dédicace :

Je dédie ce travail à :mes parents, la lumière de ma vie.

Tous ceux qui m'ont aidés et soutenus

Tous mes amis,

Tous mes enseignants et surtout mon encadrante ...

Introduction générale

Introduction générale :

L'apprentissage d'une langue étrangère est loin des communautés parlant cette langue qui suscite généralement d'énormes difficultés de motivation et de maîtrise, précisément apprendre le français est une énorme satisfaction, le comprendre est une source de fierté, c'est ainsi d'être capable de lire et de comprendre des locuteurs natifs, cependant l'incapacité de communiquer ou de s'exprimer oralement montre qu'on n'utilise que la moitié de ce formidable outil qui est la langue française. Il faut aussi admettre que la plupart des actes de communication s'opèrent aussi bien par la langue parlée qu'écrite.

Notre objectif n'est pas celui de minimiser le statut de l'écrite, mais de montrer que l'expression orale est une compétence indispensable pour l'apprenant.

L'expression orale est une compétence que les apprenants doivent progressivement acquérir, aussi est une compétence primordiale dans l'apprentissage d'une langue étrangère.

Les difficultés que rencontrent les apprenants à prendre la parole en classe de FLE constituent un véritable obstacle à leur épanouissement, il est important de s'intéresser et de mettre en valeur les pratiques actuelles de l'enseignement en classe des langues pour perfectionner la qualité de l'oral chez les apprenants de la 3^{ème} année moyenne, il est nécessaire de pouvoir intégrer les nouvelles stratégies à encourager les apprenants à apprendre à s'exprimer oralement dans une langue étrangère et en particulier le français.

Une nouvelle stratégie qui est le travail collaboratif a sa raison d'être afin de développer les compétences expressives et améliorer l'expression orale des apprenants en français.

Le travail collaboratif c'est une méthode où les élèves travaillent ensemble sous forme de groupes. Un acte qui exige la participation de chacun des membres tâche donnée, en notant que cette opération se fait par un échange mental différemment (en pratique) à une opération collaborative.

Dans ce travail de recherche, nous nous sommes interrogés sur l'efficacité de l'enseignement/apprentissage collaboratif dans l'amélioration de l'expression orale.

Introduction générale :

A partir de ce constat nous avons pu formuler la question de recherche suivante : - Comment le travail collaboratif pourrait-il améliorer la prise de parole des apprenants de la 3^{ème} année moyenne en classe de FLE?

Pour répondre à cette question je suppose que : ou nous avons émis l'hypothèse suivante :

-Le travail collaboratif mettrait l'apprenant dans une situation réelle et motivante qui lui permettrait d'améliorer et de développer par la suite sa prise de parole.

L'objet d'étude de notre thème donc porte sur le travail en groupe comme une forme d'apprentissage collaboratif en classe de FLE de la 3^{ème} année moyenne, et son impact sur la prise de parole des apprenants.

Afin de vérifier notre hypothèse, nous avons adopté la méthode expérimentale, et en s'appuyant sur une démarche comparative et analytique.

Notre travail de recherche s'articule autour de deux parties : la première est théorique : où nous aborderons deux chapitres : le premier sera consacré à : « la communication orale en classe de FLE » où nous aborderons : la définition de l'oral, l'expression orale, ses caractéristiques, ses différents types et ses composantes. Aussi nous interrogerons sur l'expression orale comme objet d'enseignement et les méthodes employées dans l'enseignement de l'oral. Et dans le dernier temps nous aborderons la prise de parole, sa définition, ses conditions et la communication en classe de FLE.

Le deuxième chapitre sera consacré sur : « le travail collaboratif en classe de FLE » : où nous aborderons : l'étymologie du mot collaboratif, sa définition, définition du travail collaboratif, son objectif, après on va parler sur l'apprentissage collaboratif, ses caractéristiques, son organisation, ses conditions, sa évaluation et ses avantages, puis on va voir l'apprentissage collaboratif et les interactions verbales.

La deuxième partie concerne le travail pratique, elle englobera la présentation de l'expérimentation et l'analyse des résultats, où nous allons présenter l'expérimentation faite auprès des apprenants de la 3^{ème} année moyenne avec un seul groupe avec double tâche

Introduction générale :

dans le but d'introduire le travail en collaboratif en activité de préparation à l'oral et a l'expression orale afin de comparer les résultats des deux taches, nous présenterons également l'analyse et l'interprétation des résultats obtenus

Enfin, après l'interprétation des résultats et la vérification de notre hypothèse nous allons clôturer par une conclusion générale.

Partie théorique :

*La compétence communicative et le travail collaboratif
en classe du FLE.*

Chapitre I :

La communication orale en classe du FLE.

Partie théorique :

Chapitre I : la communication orale en classe du FLE

Introduction :

Dans cette partie, et dans le premier chapitre, nous allons essayer de développer des idées centrales qui ont une relation avec la compétence communicative. Dans un premier temps nous aborderons sur la notion de la communication orale, où nous allons parler de la définition de la l'oral, l'expression orale, ses caractéristiques, ses différents types et ses composantes. Dans un second temps nous interrogerons sur l'expression orale comme objet d'enseignement et les méthodes employées dans l'enseignement de l'orale. Et dans le dernier temps nous aborderons la prise de parole, sa définition, ses conditions et la communication en classe de FLE.

I. La communication orale :

I.1. La définition de l'oral :

L'oral désigne l'acte de parole réciproque entre les individus dans un contexte précis soit dans la vie courante soit dans l'enseignement, ce dernier considère l'oral comme utile efficace à la transmission des informations voire à la relation enseignant-élève et élève- élève.

Il désigne un moyen de communication, il est le fondement de tout échange dans une classe entre les individus : l'enseignant et les apprenants.

L'oral est une pratique temporaire (qui a peu de durée) et difficile à observer, comme elle se caractérise par sa transformation (utilisations sociales) et ses différents genres d'interprétation.

Selon Jean Marc Colleta : « l'oral c'est agir par la parole pour se présenter, s'exprimer, construire sa pensée, argumenter et réfuter, ainsi que pour se construire une identité. Il s'agit de formuler et reformuler des discours selon des normes linguistiques en langue maternelle ou étrangère. L'oral permet de tenir des conversations et des dialogues dans un langage précis, et c'est aussi l'écoute qui demeure une étape importante pour la compréhension du langage ».

En didactique des langues, l'oral désigne : « Le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son apprentissage au moyen d'activités d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores si possibles authentiques ».

Partie théorique :

Chapitre I : la communication orale en classe du FLE

I.2.L'expression orale :

L'expression orale est une compétence que doivent acquérir les apprenants ; cette compétence les mène à s'exprimer dans des différentes situations de communication.

En effet c'est détenir le pouvoir de s'exprimer aisément en langue étrangère, c'est avoir le privilège de surfer en toute liberté sur les hauteurs des langues des natifs. Car l'expression orale, était considérée comme l'une des compétences la plus marquante en langue étrangère, elle reste quand même rude et pas facile à acquérir. Cette habilité tire sa force de tout ce qui est favorable à l'aboutissement et à la réussite d'une expression orale, comme la fluidité des échanges, la capacité de tenir une conversation sans aucune difficulté apparente, dans n'importe quelle situation, et sans le recours à des formulations élaborées.

L'expression orale fait appel à plusieurs composants à la fois (phonétique, lexical, grammatical, discursif, socioculturel et stratégique). En effet, pour formuler un message, si petit soit-il, à partir d'une situation de communication donnée, l'émetteur doit avoir un lexique suffisant et adéquat, utiliser des phrases correctes du point de vue syntaxique et faire preuve d'une bonne expression au niveau de la prononciation, du rythme et de l'intonation.

I.3.Les caractéristiques de l'expression orale :

L'oral est caractérisé par son propre métalangage, raccourcis, intonation, forme verbales, répétition, aussi par des paroles accompagnées des chevauchements, il est marqué par la présence d'expressions démarcatives indiquant une structuration du contenu.

Selon Eberhard, Karler l'oral est caractérisé par :

- Les informations sur le locuteur (voix, état mental, position sociale).
- La prosodie (l'intonation, l'accent, les pauses,...)
- L'adaptation de discours du locuteur à son interlocuteur.

I.4.Les types de l'expression orale :

L'expression orale se caractérise par trois types:

I.4.1.L'expression verbale (la voix):

Partie théorique :
Chapitre I : la communication orale en classe du FLE

de son volume, de l'articulation, du débit, de l'intonation. Le volume doit être adapté à la distance. En français, vos apprenants devront plus soigner leur articulation et le débit. L'intonation doit être expressive et significative.

I.4.2.L'expression non verbale :

Gestes, sourires, signes divers... On se fera mieux comprendre en étant détendu et décontracté, en illustrant ce que l'on dit avec des gestes naturellement adaptés.

I.4.3.L'expression par des pauses, des silences, des regards :

En effet, c'est par le regard par exemple que l'on pourra vérifier si l'on a été compris. Les pauses et les silences sont aussi significatifs, et il est important de leur apprendre aussi à en user.

I.5.Les composantes de l'expression orale :

Il existe différents domaines de compétences pour maîtriser l'orale, et la compétence de communication est une des notions fondamentales que tout apprenants de langues doivent la maîtriser.

Selon Sophie Moirands, la compétence communicationnelle repose sur la combinaison de plusieurs composantes :

I.5.1.Une composante linguistique :

C'est la connaissance et l'appropriation, des modèles phonétiques, lexicaux, grammaticaux et textuels du système de la langue.

I.5.2.Une composante discursive :

C'est la connaissance et l'appropriation des différents types de discours et leur organisation, en fonction des paramètres de la situation de communication dans laquelle ils sont produits et interprétés.

I.5.3.Une composante référentielle :

C'est la connaissance des domaines d'expériences et des objets du monde et de leurs relations.

Partie théorique :
Chapitre I : la communication orale en classe du FLE

I.5.4. Une composante socioculturelle :

C'est la connaissance et l'appropriation des règles sociales et des normes d'interaction entre les individus et les institutions.

II. L'expression orale comme objet d'enseignement :

L'oral est un instrument de travail inhérent à l'apprentissage mis au service de l'appropriation de concepts, un système explicatif qui repose sur la parole pour l'assimilation des notions et qui amène les apprenants à mieux comprendre et conceptualiser.

L'apprentissage de l'oral en classe se fait essentiellement par la parole de l'enseignant intermédiaire entre l'apprenant et le savoir, l'oral est le moyen par lequel il dirige sa classe et transporte des savoirs et des savoir-faire. La parole est investie pour l'objectif disciplinaire déterminé.

L'oral aide l'apprenant à s'exprimer, à interagir et à favoriser son estime de soi. Pour travailler ce genre d'oral en classe, l'enseignant gère des moments de libre expression de ses apprenants en leur accordant la parole, une improvisation pendant laquelle ils s'expriment et dévoilent leur personnalité.

II.1. Les méthodes employées dans l'enseignement de l'oral :

L'enseignement de l'oral n'avait pas une place qu'avec l'arrivée de la méthode directe, et il a continué à progresser jusqu'à nos jours.

II.1.1 La méthodologie traditionnelle :

La méthodologie traditionnelle est axée sur la lecture et la traduction des textes littéraires en langue étrangères, dans cette méthodologie l'oral est placé au second plan.

La langue étrangère a été offerte sous la forme de règles grammaticales et d'exceptions, qui convergent avec la langue maternelle.

II.1.2. La méthode directe :

Qui implique la méthode audio-orale et la méthode SGAV, s'oppose à la méthode traditionnelle, qui n'offre aucune place à l'oral.

Partie théorique :

Chapitre I : la communication orale en classe du FLE

Donc la méthode directe vise cet enseignement sans recourir à la langue maternelle et à la traduction, le point principal est la prononciation. Le travail de l'enseignant réside dans l'explication des mots de la langue étrangère à travers un «bain du langage» mais à condition qu'il soit maîtrisant de cette langue.

II.1.3. La méthode audio-orale:

Elle est appelée la méthode de l'armée par rapport à sa naissance au cours de la deuxième guerre mondiale sous l'institution des militaires, elle n'a duré que deux ans, la méthode audio-orale a causé un grand intérêt dans les environnements d'apprentissage.

Elle se base sur une théorie de langage (la linguistique structurale distributionnelle), et une théorie psychologique de l'apprentissage (le behaviorisme).

Ces deux théories mettent l'accent sur la répétition comme moyen d'apprentissage d'une deuxième langue. Le but de la méthode audio-orale est de comprendre, parler, lire, écrire et surtout de communiquer aisément dans la vie quotidienne donc cette méthode a donné plus d'importance et de priorité à l'oral.

II.1.4. La méthode structuro-globale audiovisuelle:

Par contre à la méthode précédente, la méthode SGAVs s'intéresse au sens des structures à l'aide des sons et des images qui font partie aussi de la vie quotidienne. L'enseignant emploie des supports audio tels que les enregistrements et des supports visuels comme les films, en donnant une priorité à l'oral plus que l'écrit. Son objectif est de faire apprendre à l'élève les quatre habilités (comprendre, parler, lire, et écrire).

III. La prise de parole :

III.1. Définition de la prise de parole :

C'est un moyen pour transmettre un message ou un fait de s'exprimer sur un sujet précis, qui touche ou s'intéresse celui qui prend la parole (destinateur et destinataire). Il a une relation

Partie théorique :
Chapitre I : la communication orale en classe du FLE

avec certains éléments comme la motivation, le lieu, le temps, et même l'état psychique du locuteur. La prise de parole exige une pratique avec des techniques pour la maîtriser.

Selon le dictionnaire de français Larousse la prise de parole est une «action de commencer à parler, à exposer ses opinions».

III.2. Les conditions de la prise de parole :

Pour que l'expression orale puisse avoir lieu, l'apprenant doit avoir les cinq conditions de la prise de parole :

- **Avoir quelque chose à dire ou à exprimer :**

Cette condition suppose que le thème retenu soit suffisamment motivant et/ ou appartienne au vécu de l'apprenant. Il serait également question de réfléchir à d'éventuels supports à proposer pour enrichir et étayer les discours.

- **Savoir le dire ou l'exprimer :**

Il s'agit de laisser à l'apprenant, la liberté de s'exprimer selon sa manière sans aucune restriction. S'il lui manque un mot, il peut utiliser les gestes, les mimiques ou encore remplacer une unité verbale par une autre.

- **Avoir le droit de dire :**

Il appartient aux enseignants d'éduquer l'apprenant et l'inciter à parler. Cette condition fait référence aux sociétés, où les enfants ne peuvent en aucun cas, adresser la parole à des adultes et par conséquent à des enseignants.

- **Avoir envie de le dire :**

Les motivations de l'apprenant et dans bon nombre de cas étroitement liée au comportement de l'enseignant qui doit d'une part susciter et non pas imposer les interventions, et d'autre part en sorte que la parole. Ceci dit, l'en courage et donner l'occasion à ses camarades d'intervenir.

- **Avoir l'occasion de le dire :**

Cette condition suppose que l'enseignant propose effectivement des activités orales, organisées à l'intérieur d'une véritable progression autour de trois points : Savoir répartir les

Partie théorique :
Chapitre I : la communication orale en classe du FLE

temps de parole entre l'enseignant et les apprenants. Ces derniers ne s'approprient la parole que si on la leur accord.

III.3.L'évaluation de la prise de parole :

L'évaluation de l'expression orale doit être claire et précise, c'est pour quoi des outils d'évaluation sont nécessaires afin que l'enseignant puisse évaluer ses apprenants de façon objective, en tant qu'évaluateur il doit construire des outils pédagogique en prenant compte des objectifs d'enseignement déterminés dans le programme ainsi que les différentes situations de production orale.

Quelques critères pour faire l'évaluation de la prise de parole :

- **La compréhension et le respect de la consigne :**

Grâce à ce critère l'enseignant pourra vérifier si l'apprenant a bien assimilé ce qui lui été recommandé de faire

- **La phonétique /prosodie et fluidité :**

La encore, l'évaluateur doit prendre en compte le niveau des apprenants à évaluer lors d'un apprentissage, en mettant l'accent sur les éléments suivants : l'expression orale, le volume, la prononciation, la prosodie et le débit de la voix.

- **Le lexique :**

Pour ce critère l'enseignant doit privilégier la variété du lexique ainsi que son originalité, mais là encore, il faut toujours se référer aux capacités de ces apprenants.

- **La cohérence/cohésion du discours :**

L'évaluateur doit prendre en considération la présentation et le cheminement des idées qui sont en relation avec la situation de communication, et tenir en compte leur cohérence, leur cohésion ainsi leur richesse.

- **L'interaction :**

Ce critère permet de juger la capacité de l'apprenant à répondre aux sollicitations de l'interlocuteur.

Partie théorique :
Chapitre I : la communication orale en classe du FLE

III.4.L'enseignement de l'oral dans les nouvelles approches:

III.4.1.L'approche communicative :

L'objectif principal de cette approche est de développer les compétences langagières du jeune apprenant et de le rendre motivé dans un contact direct « la centration sur l'apprenant ».

Cette approche autorise même le recours à la langue maternelle pour répondre aux besoins langagiers des élèves, ou l'enseignant est un facilitateur en classe.

L'enseignement de la communication orale dans cette approche se fonde sur la situation de communication (statut de l'interlocuteur, âge, sexe, rang social...etc.) et sur l'intention communicative (conseil, ordre, demander une permission...etc.). Cette approche donne à l'oral une place assez importante autant que celle donnée à l'écrit. L'objectif est de développer les compétences communicatives orales et écrites chez l'apprenant.

III.4.2.L'approche par compétence :

L'approche par compétence est centrée sur l'amélioration des capacités et des compétences et la co-construction des savoirs chez le jeune apprenant puisque un enseignant doit être capable de mobiliser sa classe à partir de construire des situations-problèmes et en faisant des activités attachées à l'oral qui peuvent motiver les élèves aussitôt de développer leurs niveaux langagiers.

Cette approche vise de rendre l'élève autonome ou il construit ses connaissances par lui-même dans différentes situations de communications réelles.

L'approche par compétence donne donc une place primordiale à la compétence communicative interactive où l'élève doit être capable d'agir immédiatement en face d'une situation – problème pour le préparer à être compétent de s'intégrer aisément au milieu social et professionnel.

III.4.3.L'approche actionnelle :

L'approche actionnelle est considérée comme l'approche la plus récente, elle est considérée également comme la moyenne la plus efficace à la réception des connaissances, d'agir oralement et de se mobiliser lors de la réalisation des activités variées de contexte sociolinguistique, linguistique, pragmatique et culturelle.

Partie théorique :
Chapitre I : la communication orale en classe du FLE

Cette approche prend en considération les principes de l'approche communicative, elle est basée sur la tâche à accomplir par l'élève qui considère comme un acteur social dans différents contextes, Alors l'élève pour être capable de communiquer ses compétences sociolinguistiques, il doit employer la langue dans sa dimension.

III.5. La communication en classe de FLE :

Dans une classe de langue, la communication est une pratique complexe, prise dans un tissu de contradiction ou de dilemmes.

La première scolarisation correspond à la découverte de nouvelles situations de communication avec de nouveaux partenaires. L'une des premières spécificités repérables est la dimension du groupe : l'apprenant se trouve inséré dans un groupe relativement large au sein duquel il doit apprendre à trouver sa place, donc il n'est en interaction avec l'adulte qu'au sein du groupe. La deuxième spécificité, c'est de parler d'un thème choisi par l'enseignant (contenu du cours), thème qu'il s'agit de traiter selon des modalités précises.

CHAPITRE II:

Le travail collaboratif en classe de FLE.

Partie théorique :

Chapitre II : le travail collaboratif en classe du FLE

Introduction :

Dans ce chapitre qui s'intitule « le travail collaboratif », nous commençons par l'étymologie du mot collaboratif, sa définition, définition du travail collaboratif, son objectif, après on va parler sur l'apprentissage collaboratif, ses caractéristiques, son organisation, ses conditions, son évaluation et ses avantages, puis on va voir l'apprentissage collaboratif et les interactions verbales.

I. Le travail collaboratif :

I.1.L'étymologie du mot collaboratif :

Du latin « cum », avec et « laborare », travailler, prendre de la peine.

La collaboration est l'action de collaborer, de coopérer, de travailler avec une ou plusieurs autres personnes.

I.2.Définition du mot collaboratif :

Dire travailler collaboratif ou en équipe c'est la même chose parce que les deux appellations consistent à construire un groupe de personne impliqué ou engagé dans l'exécution d'une tâche commune, dans le but d'atteindre un objectif collectif.

Dans le dictionnaire de français «Le Robert » nous apprend que le groupe est un ensemble de personnes ayant quelque chose en commun indépendamment de leurs présence au même endroit; tandis que nous lisons dans «le petit Larousse illustré», le groupe d'ordre pédagogique est: «cet ensemble de personnes homogènes et hétérogènes ayant des relations , des actions communes dans le but de satisfaire les besoins qui sont finalement individuelles»

I.3.Définition du travail collaboratif :

Les concepteurs de nouveaux programmes ont proposé une nouvelle pédagogie du projet qui s'inscrit dans une démarche socialisante qu'on peut appeler le travail collaboratif.

Le travail collaboratif est un mode de travail non hiérarchisé dans lequel des personnes mettent en commun leur créativité et leurs compétences afin d'atteindre un objectif commun.

Partie théorique :

Chapitre II : le travail collaboratif en classe du FLE

Pour parler du travail collaboratif il faut que les élèves soient organisés en petits groupes de travail en vue de ne rendre qu'un seul devoir co-signé par tous les membres du groupe. Cette coopération est rendue possible grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Des outils devenus indispensables car ils permettent de maximiser la productivité et la créativité des personnes impliquées dans le projet, même pour celles qui travaillent à distance.

Le travail collaboratif privilégie la communication, les échanges et le partage de connaissances. Sans hiérarchie, tous les collaborateurs sont placés au même niveau. Chacun peut donner son avis et soumettre ses idées, les rapports sont horizontaux et la responsabilité est collective.

Le travail collaboratif favorise les échanges entre les différents services, le décloisonnement et contribue à l'amélioration de l'expérience client.

Finalement, le travail collaboratif suppose un regroupement d'apprenants ayant acquis une identité et une reconnaissance, pour ainsi donner un nouveau rapport au savoir. Cette définition nous amène à citer les propos que défend MICHEL Barlow qui envisage le travail de groupe «comme une véritable méthode pédagogique qui a en soi valeur et signification».

I.4.Objectif du travail collaboratif :

Le travail de groupe permet aux élèves de constater mais aussi de confronter leurs différents points de vue sur un problème donné. Cette confrontation avec d'autres points de vue entraîne l'élève à considérer une situation sous différents angles, à découvrir sa signification de la matière apprise et à développer sa pensée critique. A l'aide de ces interactions, les élèves progressent de façon plus consciente et donc plus efficace. Ceci permet la progression de chaque élève à l'intérieur du groupe et c'est l'objectif de l'enseignant.

Partie théorique :

Chapitre II : le travail collaboratif en classe du FLE

II.L'apprentissage collaboratif :

II.1.Qu'est qu'un apprentissage collaboratif :

Dans le domaine scientifique, il n'y a pas de consensus sur une définition précise de l'apprentissage collaboratif. Par ailleurs, il est souvent confondu avec la notion d'apprentissage coopératif.

L'apprentissage collaboratif développe les pensées et les capacités individuelles dans une perspective d'apprentissage collectif. C'est une nouvelle stratégie qui s'effectue pratiquement grâce à l'interaction active des membres du groupe au lieu de recourir à l'ancien modèle transmission/réception. Donc pour garantir au moins un minimum de maîtrise informationnelle il faut que les apprenants puissent partager les connaissances entre eux pour pouvoir corriger, rectifier et graver leurs savoirs.

L'apprentissage collaboratif est fondé sur sept valeurs tirées du constructivisme : collaboration, autonomie, réflexivité, générativité, engagement actif, pertinence personnelle et pluralisme. Ainsi, l'apprenant doit s'engager dans un processus dynamique et réflexif où il construira les connaissances.

L'apprentissage collaboratif englobe toute activité d'apprentissage qui est réalisée par un groupe d'apprenants ayant un but commun, qui explorent un sujet, qui veulent améliorer des compétences. Chacun des apprenants peut être une source d'information, de motivation, d'interaction et d'entraide. Dans l'apprentissage collaboratif, il y a un partage de connaissances, d'expériences et d'autorité.

II.2.Les caractéristiques de l'apprentissage collaboratif :

- L'absence définitive de la répartition des rôles, dont la participation est interactionnelle. Autrement dit, les membres du groupe doivent impérativement travailler sur les mêmes points pour finir par un seul produit.
- La responsabilité est non individuelle; Elle est partagée et assumée collectivement par l'ensemble des contributeurs.

Partie théorique :

Chapitre II : le travail collaboratif en classe du FLE

- Une création d'un partage collectif des connaissances, du respect, de confiance et de motivation dans le groupe.
- Ce n'est pas facile de connaître le taux de participation de chacun, car la construction des savoirs se fait à partir d'un échange et de validation de la part des apprenants du groupe.
- Cette pratique permet aux apprenants de partager, de communiquer et d'échanger les informations pour atteindre un but commun.

II.3.L'organisation du travail collaboratif :

Le travail en groupe doit être intégré dans le déroulement du cours. En règle générale, il est nécessaire de commencer par une phrase expliquant les conditions préalables pour bien effectuer le travail. Une explication est indispensable en amont aussi bien au niveau disciplinaire que méthodologique. Pour les aspects disciplinaires, il peut s'avérer utile de montrer un exemple à toute la classe avant que soit mis en œuvre le travail individuel sur de nouveaux documents. Il est utile de décomposer ensemble, une fois, un texte spécialisé et difficile, de travailler sur une source historique, de faire une analyse de cas ou de concevoir une carte mentale au tableau avant de confier ces tâches aux groupes.

II.4.Les conditions du travail collaboratif :

Pour pouvoir parler de travail collaboratif, il ne suffit pas de placer côte à côte des individus qui travaillaient auparavant de manière séparée. Les interactions entre individus propres au travail collaboratif doivent favoriser la coopération, la productivité et l'innovation. Les chercheurs ont tenté d'identifier les conditions qui permettent de garantir la supériorité du travail collaboratif. En étudiant les espaces de travail collaboratif, Anne-Laure Fayard et John Weeks, de Harvard, ont mis en évidence trois facteurs : la proximité, l'intimité et la permissivité. Le facteur de la proximité doit rapprocher les individus. L'intimité leur permet de rester maîtres de leur accessibilité aux autres. Enfin, la permissivité signifie que la

Partie théorique :

Chapitre II : le travail collaboratif en classe du FLE

possibilité d'interagir en dehors de relations de travail structurées est non seulement permise, mais encouragée.

II.5.L'évaluation du travail collaboratif :

Un autre aspect important de l'apprentissage collaboratif, est la méthode retenue pour évaluer les membres des équipes. Deux types d'évaluation sont généralement employés en combinaison pour rétroagir sur le travail collaboratif:

L'évaluation indépendante est effectuée sur une base individuelle et fournit à chacun des coéquipiers une rétroaction sur la qualité de ses propres réalisations accomplies au sein du groupe. La rétroaction peut également refléter la qualité du travail réalisé en commun. Il s'agit alors d'une forme d'évaluation dite interdépendante, puisque le travail de l'un influence la rétroaction reçue par tous les membres du groupe.

II.6.Les avantages du travail collaboratif :

L'apprentissage collaboratifs'appuie sur le groupe,perçu comme un vecteur d'entraide, un levier de motivation et unesource de connaissances. Il offre des avantages multiples et variésà l'apprenant et même à l'enseignant.

II.6.1.Avantages pour l'enseignant :

- L'enseignant est perçu comme personne ressource, aidant à structurer, à orienter, à valider les recherches.
- Assurer la complémentarité des rôles pour la réalisation de tâche commune
- Reconnaître les contributions et les efforts de chacun.
- Stratégies et outils d'intervention plus variés, tout en emmenant l'apprenant à pratiquer une gamme d'activités intellectuelles: analyse, synthèse, critique, résolution de problème...etc.

Partie théorique :

Chapitre II : le travail collaboratif en classe du FLE

II.6.2. Avantages pour l'apprenant :

- Le travail collaboratif permet à l'apprenant s'exprime facilement même s'il est timide.
- Poser des questions.
- Aide à développer des compétences sociétales.
- Offre au groupe la possibilité de mobiliser l'intelligence collective en vue de réaliser un projet commun.
- D'atteindre un objectif et de choisir les solutions adaptées aux problèmes posés.
- Favorise l'apprentissage en tout temps et en tout lieu.
- Partager divers points de vue et échanger des idées.
- Confronter la façon dont il comprend les choses et dont il s'y prend pour faire.
- Prendre plaisir à partager des idées, à être complice pour produire .
- Prendre de l'assurance en présentant ses travaux et apprendre à adapter son langage à son auditoire.

III. L'apprentissage collaboratif et les interactions verbales :

L'une des approches d'enseignement offrant des possibilités interactives pour les étudiants du FLE est l'apprentissage collaboratif, c'est une stratégie qui vise à améliorer l'interaction apprenant-apprenant par la conversation et les échanges d'information en situation de petits groupes assez privilégiée par l'approche communicative.

En outre le travail en groupe est un moyen qui combine les différentes caractéristiques des apprenants, et en même temps qui créera des milieux interactifs qui sont très importants pour l'acquisition des compétences de communication. Les équipes visent l'amélioration de la prise de parole, le développement des compétences communicationnelles et langagières par le biais des ateliers du langage.

Partie théorique :

Chapitre II : le travail collaboratif en classe du FLE

Conclusion :

Au cours du présent chapitre, nous avons montré que, le travail collaboratif est une stratégie efficace pour développer les compétences expressives et améliorer l'expression orale des apprenants en français, il permet aux apprenants de travailler conjointement avec autrui autour d'une tâche commune, de se collaborer, d'agir et de s'entraider et participer à la réalisation d'une tâche scolaire. Ainsi, dans les deux chapitres qui s'annoncent en troisième position, nous essayerons de faire inter-croiser ces données théoriques avec notre expérimentation dans le terrain.

Deuxième partie :

De la théorie vers la pratique

Deuxième partie :

De la théorie vers la pratique

Introduction :

Dans cette partie, nous allons présenter l'utilité du travail collaboratif comme stratégie pédagogique chez les élèves de 3ème année moyenne. Il s'agit d'une méthode expérimentale à travers laquelle nous allons vérifier un outil didactique. Cette méthode se base sur une étude comparative de deux situations de l'expression orale, la première individuel, la deuxième est en groupe, pendant cette expérience, nous allons essayer de vérifier le rôle du travail collaboratif pour l'amélioration de l'expression orale en français langue étrangère, dans ce cadre nous allons confirmer ou infirmer nos hypothèses de départ.

I. Expérimentation :

I.1. Le terrain :

Pour réaliser notre travail de recherche, on a choisi une classe de 3ème année moyenne de l'école de « Les frères BEN HENNI » qui se situe à la wilaya de Tiaret en Algérie. L'expérimentation a débuté le 16/05/2021 et a pris fin le 18/04/2021 avec 1 séance consacrée à l'observation et 2 séances à l'expérimentation.

I.2. Description de l'espace-classe :

La classe que nous avons choisie pour la réalisation de notre travail de recherche, elle contient « 20 apprenants ; 7 garçons et 13 filles, âgés entre 13 et 14 ans, d'un niveau hétérogène.

Leur enseignante « Mme FIGHOLI » l'une des anciens enseignants du française, elle a un bon niveau de langue.

I.3. Échantillonnage :

Nous avons proposé aux élèves de cette classe une activité orale de double tâche. Ils sont appelés d'abord à réaliser une production orale individuelle puis en groupe.

Nous avons opté à cette méthode pour savoir si le travail en collaboration est efficace en production orale pour les apprenants qui ont des difficultés au niveau rédactionnel.

Deuxième partie :

De la théorie vers la pratique

II. Le déroulement de l'expérimentation :

II.1. La première séance (séance d'observation) :

L'observation est une étape incontournable pour un travail de recherche, elle est au cœur de toute démarche scientifique et sert à concevoir la réalité. Dans le cadre de notre recherche, nous avons trouvé utile d'assister à la séance de l'oral afin de recueillir des données nécessaires et évaluer au fur et à mesure la prise de parole de notre groupe échantillon, lors de l'activité de l'oral.

Parmi les activités du programme de français au moyen, l'oral n'est pas une unité à part entière, l'activité de l'oral est un avant-goût de la séquence, qui a pour objectif d'introduire les apprenants aux notions liées aux objectifs d'apprentissage et de leur amener à s'exprimer oralement en classe.

II.2. La fiche pédagogique :

Projet 02 : le récit historique et le patrimoine.

Séquence 02 : à la découverte de notre patrimoine.

Durée : 1h 30 mn.

Activité : l'expression orale.

Page : 95

Projet : production orale casbah d'Alger.

Objectif : - Produire à l'oral un récit portant sur l'histoire d'un patrimoine.

- Exprimer un avis, une appréciation sur l'événement raconté dans le récit écouté.

- résumer une histoire ou une partie d'une histoire écoutée.

Expression libre : Construisons à l'oral un récit relatant une tradition culinaire.

A l'aide de l'illustration, de la source et de la boîte à outils suivante, produis, étape par étape,

Deuxième partie :

De la théorie vers la pratique

un récit pour raconter le déroulement de la préparation du couscous.

- Précise les circonstances : le lieu, le moment
- Cite les personnages.
- Raconte les étapes de la préparation de ce plat traditionnel.
- Exprime ton sentiment en invitant à préserver ce patrimoine culinaire.

L'activité que nous avons abordée est :

Sequence 2

Je m'exprime

Arrêt sur image : Parlons-en !



Farid Benyaa, Casbah d'Alger - F'il, site internet, galeries d'art.

Expression orale

Construisons à l'oral un récit relatant une tradition culinaire.

- À l'aide de l'illustration, de la source et de la boîte à outils suivante, produis, étape par étape, un récit pour raconter le déroulement de la préparation du couscous.
 - Précise les circonstances : le lieu, le moment.
 - Cite les personnages.
 - Raconte les étapes de la préparation de ce plat traditionnel.
 - Exprime ton sentiment en invitant à préserver ce patrimoine culinaire.

<https://www.facebook.com/daeriusmol>

95

Deuxième partie :

De la théorie vers la pratique

La boîte à outil :

Séquence
2

Boîte à outils

Qui ?	Quoi ?	Comment ?	Pourquoi ?
- la mère assise par terre - sur une peau de mouton	- préparer le couscous : un plat traditionnel national : - la semoule - l'eau - le sel - la gas'aâ : grand plat en bois - le tamis - le couscoussier (marmite en terre) - le brasero (nafakh) - bol ou assiette creuse en terre pour l'eau - odeurs particulières - couscous unique, le meilleur	- en chantant - ambiance de fête - rouler - arroser - tamiser - faire cuire à la vapeur - imbiber d'eau - ajouter le sel, enduire d'huile - répéter la cuisson à la vapeur - beurrer ou huiler avec de l'huile d'olive - sauce blanche ou rouge, selon les régions - mélanger à des légumes cuits à la vapeur/ raisins secs - servir avec du petit lait ou lait caillé, piments	- pour le dîner - dans les fêtes - pour les invités - pour apprendre et perpétuer la tradition

Expression orale

- **Dans un premier temps :**

L'enseignante a commencé sa leçon par des questions standards sur la séquence : Quel est votre plat préféré ? Aimez-vous les plats traditionnels ? Est-ce que vous avez déjà préparé un plat traditionnel ? Cethème a beaucoup motivé les apprenants et surtout les filles.

- **Dans un deuxième temps :**

Le déroulement de la leçon repose sur deux étapes :

- Observer l'illustration et lire la boîte à outil.
- Rédiger comment préparer un couscous.

Deuxième partie :

De la théorie vers la pratique

II.3. Les méthodes employées par l'enseignante :

Les méthodes employées	Oui	Non
La méthode traditionnelle		X
La méthode directe		X
La méthode audiovisuelle		X
L'approche par compétence	X	
L'approche communicative	X	
Autres	X	

Deuxième partie :

De la théorie vers la pratique

II.4. Présentation de la grille d'observation de la prise de parole lors de l'activité de l'oral, faite de façon classique :

S'exprimer correctement	Critères	Oui	Non	Parfois
Le débit de la voix est	-rapide -lente -convenable -varié	X X	X	X
Le volume sonore est	-inaudible -audible	X		X
L'articulation / la prononciation	-propos difficiles à comprendre -à améliorer -claire	X	X	X
Le niveau de langue est	-Familier -courant	X		X
La syntaxe	-beaucoup de phrases incorrectes -quelques erreurs -correcte	X	X	X
Les gestes	-parasitent l'expression -soutiennent et mettent en valeur l'expression		X X	

Deuxième partie :

De la théorie vers la pratique

II.5.L'analyse de la première séance (l'observation) :

L'objet d'étude de la séance observée est la production orale, et son objectif est d'amener l'apprenant à s'exprimer oralement d'une façon pertinente.

L'enseignante a bien géré sa classe. En général la leçon se déroule dans un climat interactif chargé de motivation, l'enseignante a proposé un thème ou un sujet qui touche les loisirs de ses apprenants. En nous basant sur notre grille d'observation, nous pouvons constater que :

- L'enseignante a commencé son cours par une série de questions, pour entrer au sujet de l'expression orale ce qui est connu par la phase de négociation un des principes de l'approche par compétence.
- L'enseignante a été méthodique dans sa planification de la leçon, elle a suivi les principes de l'approche par compétence.
- L'enseignante n'a pas employé l'approche par compétence seulement il y a des moments où l'enseignant applique d'autres méthodes, par besoin de la tâche à réaliser ou même inconsciemment, mais l'approche dominante est absolument l'approche par compétence (APC).
- Le seul outil pédagogique utilisé par l'enseignante dans cette séance c'est la fiche pédagogique.

III. La deuxième séance :

III.1.Le premier moment (le travail individuel) :

Nous avons informé les élèves de l'activité à réaliser, puis nous avons expliqué les critères qu'ils devraient mettre en place.

Après 10 minutes, les élèves ont commencé à réfléchir. Nous étions en train de circuler entre les rangs, chacun était occupé par son travail.

Nous avons remarqué que la majorité des apprenants ne respectent pas les critères de l'activité.

Deuxième partie :

De la théorie vers la pratique

III.2.L'analyse et l'interprétation des résultats du travail individuel :

III.2.1.L'analyse des résultats du travail individuel :

L'activité proposée :

Construisons à l'oral un récit relatant une tradition culinaire, pour raconter le déroulement de la préparation du couscous.

Les consignes à suivre :

- Le volume
- Le lexique
- La Grammaire
- La Prononciation
- L'intonation

Tableau 1 : Pour analyser les résultats des apprenants du travail individuel, l'enseignante a demandé à ceux qui ont terminé de passer au tableau pour lire à tour de rôle leur production. Nous avons choisi que nous sommes analysées en fonction de la grille suivante (« ✓ » pour les apprenants qui ont respecté les consignes proposées, et « X » pour les apprenants qui n'ont pas respecté les consignes proposées, « A » c'est apprenant :

Deuxième partie :

De la théorie vers la pratique

Les consignes L'apprenant	volume	lexique	grammaire	Prononciation	L'intonation
A1	X	X	✓	✓	X
A2	✓	✓	X	X	X
A3	✓	X	X	X	✓
A4	X	✓	X	✓	X
A5	X	X	X	X	✓
A6	✓	X	X	✓	X
A7	X	✓	✓	✓	✓

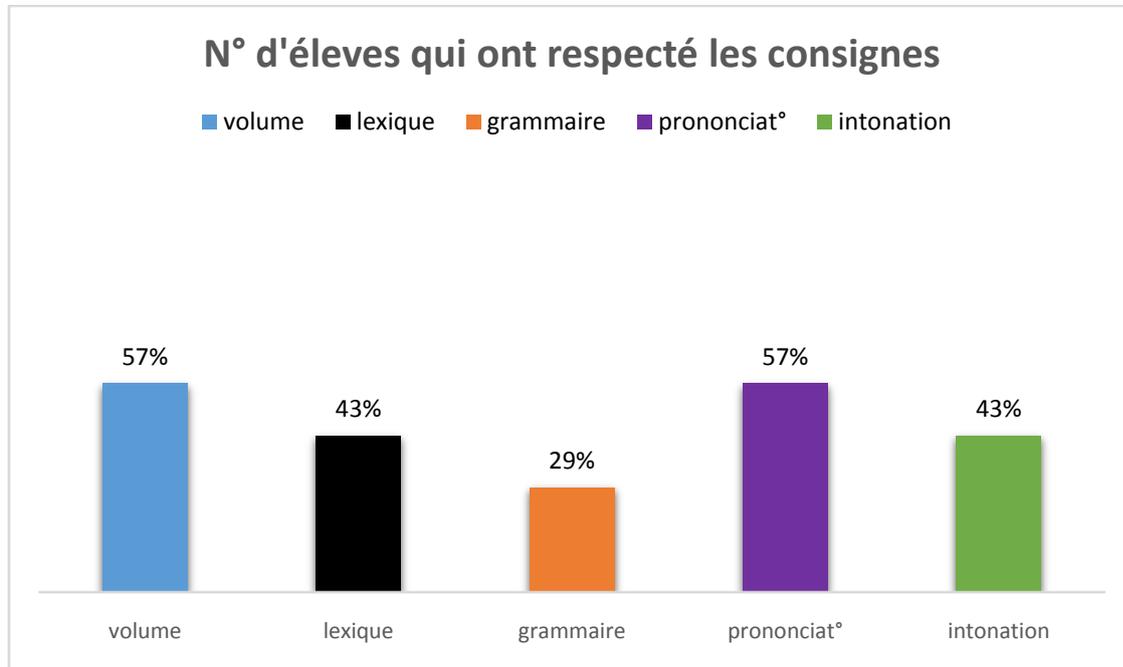
Pourcentage :

	Volume	Lexique	Grammaire	prononciation	L'intonation
N° d'élèves qui ont respecté les consignes	4	3	2	4	3
N° totale des élèves	7	7	7	7	7
pourcentage	57%	43%	29%	57%	43%

Deuxième partie :

De la théorie vers la pratique

Graphique :



III.2.2.L'interprétation des résultats de travail individuel :

Après avoir analysé les productions orales enregistrées des élèves sur le plan morphosyntaxique, nous avons remarqué que la majorité des élèves n'ont pas respecté le système temporel, voilà ce qui montre que les élèves sont désintéressés et nous avons remarqué que ces élèves ont des difficultés sur plusieurs niveaux.

En premier lieu, quand ils prennent la parole ; ils prononcent mal les mots en français, ils confondent certains sons comme le / f / et le / v / puisqu'ils n'écoutent pas comme il faut l'articulation des mots par leur enseignante d'un pourcentage de 57%.

Deuxièmement, ils ne prennent pas en considération le sens des mots qu'ils disent ; soit ils l'ignorent absolument ou ils ne le mettent pas dans son contexte, par exemple, et certains entre eux emploient les verbes en infinitif où ils doivent normalement les conjuguer ; ce qui provoque une confusion entre les natures des mots et une production des phrases avec une structure

Deuxième partie :

De la théorie vers la pratique

erroné d'un pourcentage de 29%. Egalement, le manque de vocabulaire leur pousse à utiliser la langue arabe dialectale dans leurs propos d'un taux de 43%, autrement dit, ils font une traduction littérale.

Autre, Le silence de certains apprenants montre les difficultés que ces derniers éprouvent à prendre la parole en français, puisque le silence cache toujours un message, il est donc à signaler que le silence est une stratégie d'évitement que suivent nos apprenants pour cacher leur incompétence linguistique.

Au niveau de la classe, les élèves ne respectent pas leurs tours de parole, nous voyons que certains nombres d'élèves parlent ou répondent à la place de leurs camarades ; et celui-ci provoque des problèmes de transmission des idées et d'incompréhension entre les différents locuteurs de la classe (enseignant/élève, élève/élève) d'un pourcentage de 43%.

A la fin toutes ces difficultés nous montrent que les conditions de la prise de parole ne sont pas prises en considération au sein de la classe.

La transcription :

Nous avons pris comme échantillon trois productions d'élèves qui sont passés au tableau, donc nous avons fait la transcription phonétique de leurs interventions à partir de l'enregistrement : (« A » c'est apprenant, « E » c'est enseignante) :

Elève 01 :

A : le couscous est un plat **E :** un plat **A :** très connu à l'algerie **E :** connu en Algérie.

A : pour préparer le couscous **E :** préparer **A :** je ajoute la semoule avec l'eau dans la gas'aa après je ajoute le sel et un peu d'huile **E :** j'ajoute **A :** puis je cuire à la vapeur 2 fois **E :** je le faire cuire **A :** enfin j'ajoute la beure et je servir avec l'ben **E :** le beurre et je lui servir.

Elève 02 :

A : le couscous est un plat algérien traditionnel **E :** traditionnel **A :** je mange le couscous dans les fêtes et l'aïd chaque vendredi, ma mère toujours préparé **E :** prépare ce plat avec les légumes et la viande de mouton.

Deuxième partie :

De la théorie vers la pratique

Elève 03 :

A : J'aime le couscous beaucoup **E :** beaucoup **A :** ma mère prépare ce plat une fois chaque semaine dans un gas'aà avec les légumes comme la pomme de terre **E :** la pomme de terre **A :** et il met les œufs **E :** les œufs, **A :** on prend le couscous à la mosquée comme sadaka.

IV. Le deuxième moment (travail collaboratif) :

IV .1.L'organisation de classe :

La réussite du travail collaboratif exige une bonne organisation de la classe, c'est pour cela nous avons aménagé cette classe d'une façon qui permet aux élèves d'échanger, de communiquer, d'interagir et de partager leurs idées facilement.

Par la suite, nous avons placé chaque groupe autour de deux tables d'une manière qu'ils ne soient pas trop près les uns des autres et pour qu'ils puissent travailler sans être gênés.

Après avoir organisé la classe, nous avons informé et expliqué aux élèves qu'ils vont réaliser la même activité. Puis, nous avons sollicité qu'ils travaillent en groupes.

Ensuite, nous avons réparti les élèves de la classe de la 3ème année en 5 groupes. Chaque groupe contient 4 élèves de niveau moyen et un élève de bon niveau. Le regroupement des apprenants est fait selon leurs niveaux scolaires, nous avons regroupé les élèves selon les consignes de l'enseignante parce qu'elle connaît bien leur niveau mieux que nous.

Après 10 minutes, les élèves ont commencé de communiquer entre eux et de faire l'échange des connaissances, des idées, et des opinions... Nous étions en train de circuler entre les rangs, chaque groupe était occupé par son travail.

Nous avons remarqué que la majorité des apprenants respectent les critères de l'activité et travaillent motivés.

Deuxième partie :

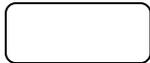
De la théorie vers la pratique

Schéma illustrant l'organisation de la classe :

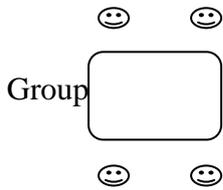
Tableau



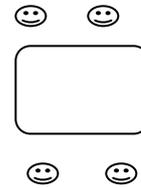
Bureau



Groupe 01

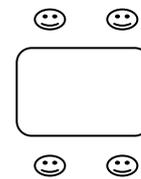
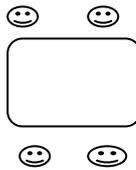
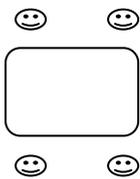


Groupe 02



Groupe 04

Groupe 05



Deuxième partie :

De la théorie vers la pratique

IV.2.L'analyse et l'interprétation des résultats du travail collaboratif :

IV.2.1.L'analyse des résultats du travail collaboratif :

L'activité proposée :

Construisons à l'oral un récit relatant une tradition culinaire, pour raconter le déroulement de la préparation du couscous.

Les consignes à suivre :

- Le volume
- Le lexique
- La Grammaire
- La Prononciation
- L'intonation

Tableau 1 :

Pour analyser les résultats du travail collaboratif, l'enseignante a demandé à un apprenant de chaque groupe de passer au tableau pour lire à tour de rôle leur production. Nous avons choisi que nous sommes analysées en fonction de la grille suivante («✓ » pour les apprenants qui ont respecté les consignes proposées, et « X » pour les apprenants qui n'ont pas respecté les consignes proposées, « G » c'est groupe :

Deuxième partie :

De la théorie vers la pratique

Les consignes L'apprenant	Volume	lexique	Grammaire	Prononciation	L'intonation
G1	✓	X	✓	✓	✓
G2	✓	✓	X	✓	✓
G3	✓	X	✓	✓	✓
G4	✓	✓	✓	✓	✓
G5	X	✓	✓	X	✓

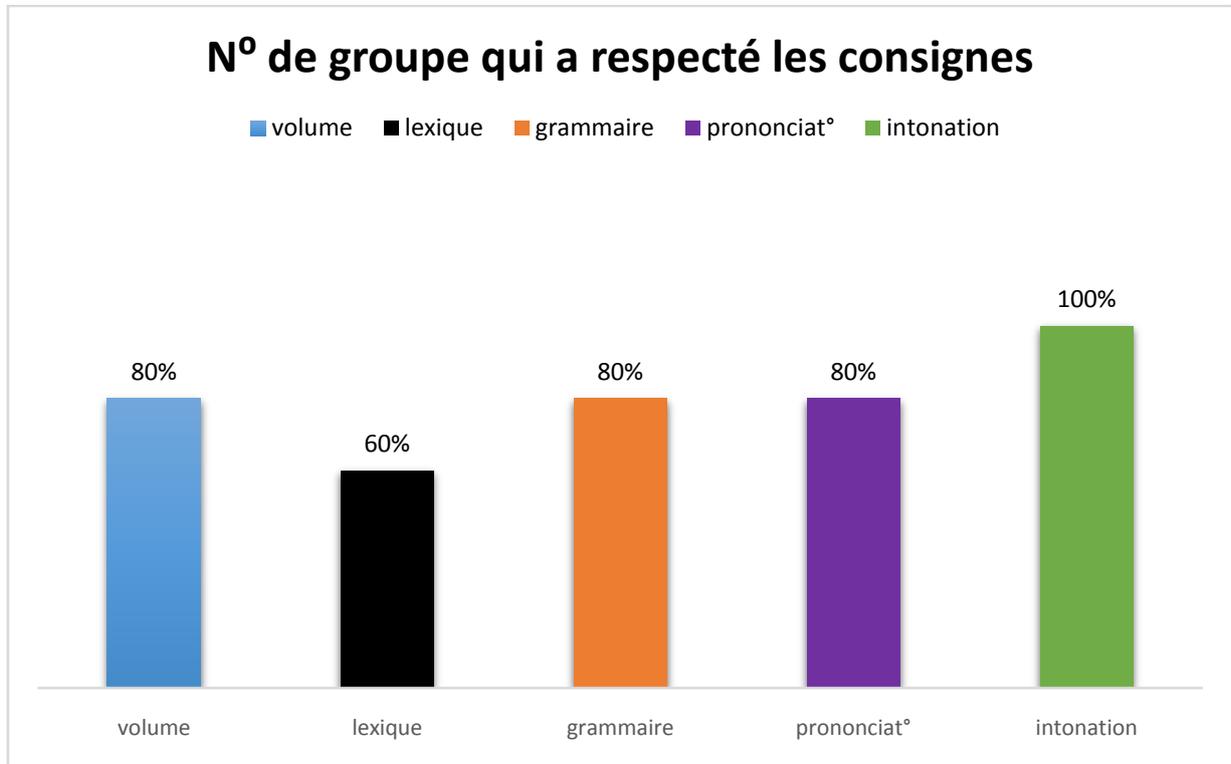
Pourcentage :

	Volume	Lexique	Grammaire	prononciation	L'intonation
N° de groupe qui a respecté les consignes	4	3	4	4	5
N° totale de groupe	5	5	5	5	5
Pourcentage	80%	60%	80%	80%	100%

Deuxième partie :

De la théorie vers la pratique

Graphique :



IV.2.2.L'interprétation des résultats de travail collaboratif :

Dans notre expérimentation nous nous intéressons aux interactions verbales entre les membres à l'intérieur des groupes lors du traitement de la consigne attribuée, et ce pour étudier le rôle du travail collaboratif dans la favorisation de la prise de parole des apprenants en classe.

Les interactions entre l'enseignante et ses élèves ont été très réduites par rapport au travail individuel d'expression orale. Alors qu'entre les élèves (au sein du groupe) il y a beaucoup d'interaction surtout au moment de la réalisation de la tâche même si en langue maternelle par fois, mais quand même la communication est toujours présente.

Deuxième partie :

De la théorie vers la pratique

Après avoir analysé les enregistrements des expressions produites par les élèves ont été d'un niveau exilant, d'une part grammaticalement ils ont maîtrisé les structures des phrases simples et complexes d'un pourcentage de 80% avec l'utilisation d'un vocabulaire plus au moins riche d'un pourcentage de 60%.

Les apprenants étaient parvenus à utiliser un lexique plus varié. Les membres du groupe ont utilisé des phrases simples reflétant leur niveau, ils hésitaient parfois de prononcer des mots en français, mais nous avons remarqué qu'ils s'efforcent et s'encouragent à trouver les bonnes expressions d'un taux de 80%. En effet ces hésitations sont dues au manque de la pratique du français en situation de communication. Aussi nous avons remarqué que nos locuteurs ont une bonne prononciation d'un pourcentage de 80%.

Donc pour veiller à la communication dans la classe des langues il faut mettre en place des travaux collectifs et utiliser des supports pédagogiques multiples pour stimuler et motiver les apprenants.

Le travail collaboratif permet donc de valoriser la parole des apprenants, surtout pour ceux qui éprouvent des difficultés à canaliser leurs énergies et à se concentrer, l'évaluation d'un tel travail améliore les techniques d'expression orale tout en facilitant le positionnement de l'apprenant lors de sa prise de parole.

La transcription :

Nous avons pris comme échantillon 2 productions de deux groupes qui sont passés au tableau, Donc nous avons fait la transcription phonétique de leurs interventions à partir de l'enregistrement : (« A » c'est apprenant, « E » c'est enseignante) :

Groupe 01:

A : le couscous est un patrimoine algérien il est considéré comme un plat traditionnel, ma mère prépare ce plat dans les événements et les fêtes, il a un goût spécial il est délectable par a

Deuxième partie :

De la théorie vers la pratique

pouraux autres plats, ma mère lorsque se prépare ce plat elle prend en considération les étapes suivantes :

Dans une gas'aa je mis la semoule et j'ajoute l'eau, après le sel et un peu d'huile, puis je le fait cuire à la vapeur pendant 15 min, après je répète la cuisson à la vapeur pour une 2ème fois, enfin je le beurre et je le servi avec une sauce ou lait caillé **E** : excellent.

Groupe02:

A : le couscous, patrimoine culinaire algérien **E** : patrimoine **A** : on l'appelle taàm ou seksou. Ce plat est toujours présent dans nos fêtes et nos aïds et pour nos invités.

On le servi avec une sauce blanche ou rouge avec des légumesou bien avec le lait.

Pour préparer le couscous : dans une bassine je lave la semoule avec l'eau puis je laisse la semoule goute dans un couscoussier après dans une gas'aa j'ajoute cette semoule et je mis le sel et un peu d'huile et je le fait cuire à la vapeur 2 à 3 fois dans un couscoussier puis je rajoute le beurre ou bien l'huile d'olive. **E** : très bien.

V. Etude comparatif entre le travail individuel et le travail comparatif :

Au sein de groupe les élèves se sentent en assurance, alors il arrive peu à peu à éliminer les problèmes psychologiques qui empêchent l'expression orale, par contre, il se trouve stressé lorsqu'il fait saprestation individuelle, en prenant la responsabilité complète de laréussite ou de l'échec du travail.

Lors de travail collaboratif, l'élève fait un double effort, afin dedonner plus de pertinence à son rôle en groupe (des recherches, la façon d'expression...etc.). Contrairement au travail individuel, il ne fait passon maximum pendant la préparation, A cet égard, la collaboration estune méthode efficace qui permet à l'élève de faire des recherches etnourrit chez lui la volonté de travailler.

Deuxième partie :

De la théorie vers la pratique

De même, l'élève ne fait pas assez d'erreurs, puisqu'il trouve des corrections chez les autres membres, alors il améliorera ses capacités langagières. Ce qu'il n'arrive pas à le réaliser au cours d'une préparation d'un travail individuel.

Le travail collaboratif aide à réaliser un bon travail, car l'étudiant partage ses idées et ses informations avec ses collègues et enrichit le bagage linguistique et ce n'est plus le cas du travail individuel dont il travaille seul et se sent bloquer. Cela montre que le travail collaboratif se base sur le partage d'idées, l'échange informationnel entre les différents membres du groupe.

Deuxième partie :

De la théorie vers la pratique

Conclusion :

Notre observation est focalisée sur la pratique du travail en groupe, et son rôle dans l'amélioration de la prise de parole. Nous avons remarqué d'après cette expérimentation que le travail en groupe aide beaucoup l'apprenant à la réalisation de ses tâches orales, la collaboration des informations et des idées lui permet de construire des expressions plus riches. Ainsi l'impact affectif du travail en groupe qui réduit le stress et la timidité donne le courage à l'apprenant pour s'exprimer et prendre la parole aisément et avec fluidité en langue cible.

Conclusion générale :

Conclusion générale :

L'expression orale est conçue comme un processus complexe, actif et plus cognitive. L'acquisition de cette compétence n'est pas une tâche facile pour l'apprenant, il trouve des difficultés de prendre la parole, de participer, et de s'exprimer oralement.

Pour créer un milieu d'enseignement-apprentissage motivant pour les élèves, il faut exploiter des moyens qui aident l'apprenant à mieux comprendre des textes narratifs.

Il existe plusieurs outils pédagogiques qu'elles soient pratique, visuels, sonores ou textuels qui jouent un rôle très important dans l'apprentissage. Et le travail collaboratif fait partie de ces moyens utilisés dans la classe du FLE.

Le travail en groupe est considéré comme une méthode motivante qui donne vie au processus d'apprentissage, il poursuit, d'une part, un but d'apprentissage à caractère social, qui peut aboutir aussi en d'autre part à une amélioration des compétences de l'apprenant telle que la compétence communicative, notre champ d'intérêt.

C'est pour cette raison nous sommes interrogés dans notre travail de recherche sur : l'impact du travail collaboratif dans l'amélioration de la prise de parole en classe de la 3ème année moyenne, pour montrer le rôle du travail en groupe qui nous a paru un outil important pour motiver les apprenants, et également prouver que les échanges d'idées dans un groupe d'élèves et avec leur enseignant, favorisent un énorme progrès de la communication orale en classe.

Afin de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse citée au début de notre travail qui est la suivante :

-Le travail collaboratif mettrait l'apprenant dans une situation réelle et motivante qui lui permettrait d'améliorer et de développer par la suite sa prise de parole.

Notre travail se décompose en deux parties différentes, la première partie a été répartie en deux chapitres. Le premier chapitre était consacré à définir la communication orale en classe du FLE, ses caractéristiques, ses différents types et ses composantes puis nous avons interrogé

sur l'expression orale comme objet d'enseignement et les méthodes employées dans l'enseignement de l'orale. Puis nous avons abordé sur la prise de parole, sa définition, ses conditions et la communication en classe de FLE.

Le deuxième chapitre était consacré à décrire le travail collaboratif, son étymologie, sa définition, définition du travail collaboratif, son objectif, après on était parler sur l'apprentissage collaboratif, ses caractéristiques, son organisation, ses conditions, sa évaluation et ses avantages, puis l'apprentissage collaboratif et les interactions verbales.

Dans la deuxième partie (l'analyse de l'expérimentation), nous avons procédé à suivre une étude comparative faite auprès des apprenants de la 3ème année moyenne avec un seul groupe avec double tâche. Notre but à travers cette expérimentation est de faciliter l'expression orale en FLE. Et à partir cette étude on a proposé une activités pour vérifier l'efficacité du travail collaboratif.

Et à partir cette étude comparative et les résultats obtenus, nous sommes arrivées à répondre à la problématique soulevée et de confirmer l'hypothèse émise et nos objectifs sont atteints. De ce fait nous pouvons dire que l'apport de travail collaboratif en classe du FLE motive et aide l'apprenant à exprimer oralement.

Nous terminons avec l'espérance de voir cette démarche se concrétise réellement dans nos établissements.

Bibliographie

Ouvrage :

- Coletta. Jean- Marc, L'oral c'est quoi ? Dans oser l'oral, cahiers pédagogiques, n°400, P.38.
- CHARRAUDEAU, Pet D. MAINGNEAU, Dictionnaire d'analyse du discours, Paris , seuil , 2000.
- EBERHARD-Karler, Universitat, <http://home-pages, Uni-tubingen.de>.
- Barlow, M. Le travail en groupe des élèves .Paris 1993, Armand Colin, p.30.
- Anne-Laure Fayard et John Weeks, « Whomovedmycube ? », *Harvard Business Review*, juillet 2011.

Articles et revues :

- <https://www.toupie.org/Dictionnaire/Collaboration.htm>
- https://wiki.telug.ca/wikimedia/index.php/Apprentissage_collaboratif

Dictionnaire :

- DICTIONNAIRE EN LIGNE « LAROUSSE ». (www.larousse.fr).
- Le dictionnaire de français «Le Robert ».
- Le dictionnaire, «le Petit Larousse», Paris, 2014, p299.

Document officiel :

- Le manuel scolaire de la troisième année moyenne. Algérie

Thèses et mémoires

- BRAHIM Nadjat .Etude comparative entre le travail en groupe et le travail individuel en production écrite : Cas des apprenants de 5^{ème} année primaire de la commune de HassiMamech à Mostaganem. Université de Mostaganem,2019.
- SEDRATI Hadjer. Le rôle du travail en groupe dans l'amélioration de la compétence communicative.Université de Oum El Bouaghi, 2017.
- L'apport du travail collaboratif dans l'amélioration de la production écrite chez lesapprenants de la deuxième année secondaire aulycée de 545 martyrs à Bordj Bou Arréridj. Université de Bordj Bou Arréridj, 2016.
- GouamiAwattef. L'efficacité de l'enseignement / apprentissage collaboratif dansl'amélioration de l'expression orale.Université deOum El Bouaghi, 2017

Tables de matières

Tables de matières

Remerciement

Dédicace

Introduction générale.....6

PREMIERE PARTIE : La compétence communicative et le travail collaboratif en classe de FLE.....8

CHAPITRE I : la communication orale en classe de FLE.....9

Introduction10

I. La communication orale10

I.1 La définition de l'oral10

I.2 l'expression orale11

I.3 les caractéristique de l'expression orale11

I.4 Les types de l'expression orale11

I.4.1 L'expression verbale (la voix).....11

I.4.2 L'expression non verbale12

I.4.3 L'expression par des pousses, des silences, des regards12

I.5 les composantes de l'expression orale12

I.5.1 une composante linguistique12

I.5.2 une composante discursive12

I.5.3 une composante référentielle.....12

I.5.4 une composante socioculturelle12

II. l'expression orale comme objet d'enseignement13

II.1 les méthodes employée dans l’enseignement de l’orale	13
II.1.1 la méthode traditionnelle	13
II.1.2 la méthode directe	13
II.1.3 la méthode audio-orale	14
II.1.4 la méthode structuro-globale audio-visuel	14
III. la prise de parole	14
III.1 définition de la prise de parole	14
III.2 les conditions de la prise de parole	15
III.3 l’évaluation de la prise de parole	16
III.4 l’enseignement de l’orale dans les nouvelle approches	16
III.4.1 l’approche communicative	17
III.4.2 l’approche par compétence	17
III.4.3 l’approche actionnelle	17
III.5 la communication en classe de FLE	18
CHAPITRE II : le travail collaboratif en classe de FLE	19
I.le travail collaboratif	20
I.1 l’étymologie du mot collaboratif	20
I.2 définition du mot collaboratif	20
I.3 définition du travail collaboratif	20
I.4 objectif du travail collaboratif	21
II.1 qu’est ce qu’un apprentissage collaboratif	22
II.2 les caractéristiques de travail collaboratif	22
II.3 l’organisation du travail collaboratif	22
II.4 les conditions du travail collaboratif	23

II.5 l'évaluation du travail collaboratif	23
II.6 les avantages du travail collaboratif.....	24
II.6.1 les avantages pour l'enseignant	24
II.6.2 les avantages pour l'apprenant	24
III. l'apprentissage collaboratif et les interactions verbales	25
DEUXIEME PARTIE : de la théorie vers la pratique	26
I. Expérimentation	27
I.1 le terrain	27
I.2 description de l'espace de la classe	27
I.3 Echantillonnage	27
II. le déroulement de l'expérimentation	28
II.1 la première séance (séance d'observation)	28
II.2 la fiche pédagogique	28
II.3 les méthodes employées par l'enseignant	32
II.4 présentation de la grille d'observation de la prise de parole lors de l'activité de l'oral faite de façon classique	33
II.5 l'analyse de la première séance (l'observation).....	34
III. la deuxième séance	34
III.1 le premier moment (le travail individuel)	34
III.2 l'analyse et l'interprétation des résultats du travail individuel	35
III.2.1 l'analyse des résultats du travail individuel	35
III.2.2 l'interprétation des résultats de travail individuel	37
IV. le deuxième moment (le travail collaboratif)	39
IV.1 l'organisation de classe	39

IV.2 l'analyse et l'interprétation des résultats du travail collaboratif	41
IV.2.1 l'analyse des résultats du travail collaboratif	41
IV.2.2 l'interprétation des résultats du travail collaboratif	43
V. Etude comparatif entre le travail individuel et le travail collaboratif	45
Conclusion générale	47
Bibliographie	
Annexes	

Annexes

Annexe n° 1 : l'activité abordé dans notre travail :

Je m'exprime

Arrêt sur image : Parlons-en !



Farid Benyaa, *Casbah d'Alger - F'il*, site internet, galeries d'art.

Expression orale

Construisons à l'oral un récit relatant une tradition culinaire.

- À l'aide de l'illustration, de la source et de la boîte à outils suivante, produis, étape par étape, un récit pour raconter le déroulement de la préparation du couscous.
 - Précise les circonstances : le lieu, le moment.
 - Cite les personnages.
 - Raconte les étapes de la préparation de ce plat traditionnel.
 - Exprime ton sentiment en invitant à préserver ce patrimoine culinaire.

Annexe n° 2 : la boîte à outil (la suite) :

Séquence

2

Boîte à outils

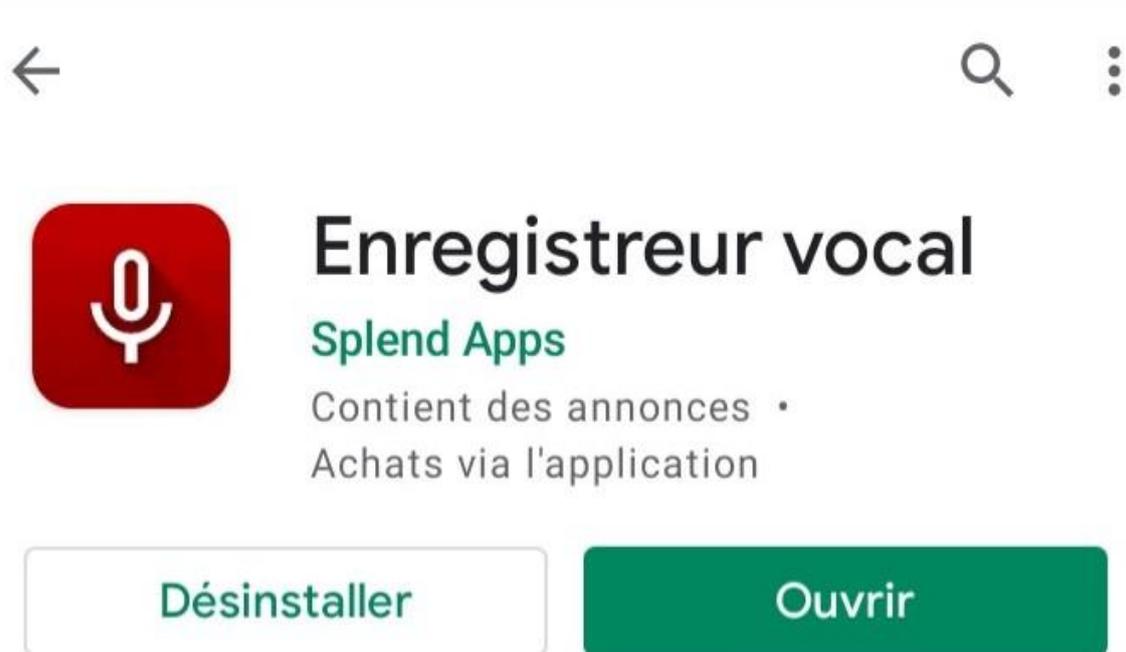
Qui ?	Quoi ?	Comment ?	Pourquoi ?
<ul style="list-style-type: none"> - la mère assise par terre - sur une peau de mouton 	<ul style="list-style-type: none"> - préparer le couscous : un plat traditionnel national : - la semoule - l'eau - le sel - la gas'aâ : grand plat en bois - le tamis - le couscoussier (marmite en terre) - le brasero (nafakh) - bol ou assiette creuse en terre pour l'eau - odeurs particulières - couscous unique, le meilleur 	<ul style="list-style-type: none"> - en chantant - ambiance de fête - rouler - arroser - tamiser - faire cuire à la vapeur - imbiber d'eau - ajouter le sel, enduire d'huile - répéter la cuisson à la vapeur - beurrer ou huiler avec de l'huile d'olive - sauce blanche ou rouge, selon les régions - mélanger à des légumes cuits à la vapeur/ raisins secs - servir avec du petit lait ou lait caillé, piments 	<ul style="list-style-type: none"> - pour le dîner - dans les fêtes - pour les invités - pour apprendre et perpétuer la tradition

Expression orale

Annexe n°3: l'enregistrement utilisé :

Smart phone androïde (SAMSUNG GALAXY A 10 S)

Application utilisé :



Résumé :

Notre recherche s'inscrit dans un domaine de la didactique du français langue étrangère plus précisément la production orale. À partir des constats personnels. Nous avons constaté que, l'élève trouve des difficultés dans l'expression orale. Cela du à plusieurs facteurs qui résident dans la méthode adéquate qui peut motiver l'apprenant, ce dernier ne sait pas exploiter les capacités qui lui assurent la production orale. C'est pour cela notre travail tente de mettre en évidence comment susciter le plaisir d'exprimer oralement en FLE aux apprenants de la 3ème année moyenne. À partir de ces constats nous proposons de démontrer une stratégie pédagogique efficace « le travail collaboratif » dans le but de développer les compétences expressives et améliorer l'expression orale des apprenants en français, qui permet aux apprenants de travailler conjointement avec autrui autour d'une tâche commune, de se collaborer, d'agir et de s'entraider et participer à la réalisation d'une tâche scolaire. Les résultats de notre expérience ont démontré qu'il est nécessaire pour l'enseignant d'introduire comme cet outil médiateur qui peut résoudre les difficultés de l'expression orale chez l'apprenant.

Mots clés : le travail collaboratif, l'expression orale, outil pédagogique, exprimer, motivé.

المخلص:

بحثنا في مجال تعليم اللغة الفرنسية كلغة أجنبية، وبشكل أكثر تحديداً التحدث. من الملاحظات الشخصية. وجدنا أن الطالب يجد صعوبة في الكلام. ويرجع ذلك إلى عدة عوامل تكمن في الطريقة المناسبة التي يمكن أن تحفز المتعلم، والأخير لا يعرف كيفية استغلال القدرات التي تضمن له الإنتاج الشفهي. هذا هو السبب في أن عملنا يحاول تسليط الضوء على كيفية إثارة متعة التعبير الشفهي في الفرنسية كلغة أجنبية لدى المتعلمين من السنة الثالثة متوسط. على أساس هذه الملاحظات، نقترح إظهار إستراتيجية تربوية فعالة " العمل التعاوني " بهدف تطوير المهارات التعبيرية وتحسين التعبير الشفهي للمتعلمين باللغة الفرنسية، مما يسمح للمتعلمين بالعمل بشكل مشترك مع الآخرين حول مهمة مشتركة، التعاون والعمل ومساعدة بعضنا البعض والمشاركة في إنجاز مهمة المدرس. أظهرت نتائج تجربتنا أنه من الضروري للمعلم أن يقدم كأداة وسيطة يمكن أن تحل صعوبات التعبير الشفهي لدى المتعلم.

الكلمات المفتاحية: العمل التعاوني، التعبير الشفهي، أداة التدريس، التعبير، الدافع

Abstract :

Our research is in the field of teaching French as a foreign language, more specifically speaking. From personal observations. We have found that the student finds difficulty in speaking. This is due to several factors which reside in the adequate method which can motivate the learner, the latter does not know how to exploit the capacities which assure him the oral production. This is why our work tries to highlight how to arouse the pleasure of expressing orally in FFL in learners of the 3rd year average. On the basis of these observations, we propose to demonstrate an effective pedagogical strategy « collaborative work » with the aim of developing expressive skills and improving the oral expression of learners in French, which allow learners to work jointly with others around a common task, to collaborate, to act and to help each other and to participate in the accomplishment of a school task. The results of our experience have shown that it is necessary for the teacher to introduce as this mediating tool that can solve the difficulties of oral expression in the learner

.Keywords: collaborative work, oral expression, teaching tool, expressing, motivated.